

**COMPTE RENDU DU CDAS DU 7 NOVEMBRE 2023**

Dans le prolongement du groupe de travail du 24-10-2023, ce CDAS s'est déroulé sans aucune déclaration liminaire. Après approbation du PV du 14 septembre 2023, et désignation de la Secrétaire du CDAS (CGT), l'ordre du jour a été le suivant :

**⇒ Point sur les Crédits Actions Locales 2023**

Concernant la sortie du Puy du Fou, pour mémoire 585 €/adulte et 289€ /enfant sur 3 jours et deux nuits, et avant intervention du CDAS, 45 collègues pourraient s'y inscrire. Le transporteur JUNCA pourrait être retenu aux dates suivantes (22, 23 et 24 juin 2024) avec un hébergement dans le parc. Le prix peut paraître élevé. Cependant, certains membres du Cdas ont eu l'occasion de s'y rendre et affirment que le spectacle est magnifique. Rappelons également qu'en fin d'année 2022 l'ensemble des membres du Cdas souhaitaient de « beaux voyages » après la période Covid.

**⇒ Programmation des Crédits Actions Locales 2024**

Outre la sortie du Puy du Fou, la déléguée s'est rapprochée des retraités et a répondu à leurs souhaits d'effectuer des voyages hors département.

Ainsi, plusieurs projets ont été retenus :

- Marqueze (Landes). Un bus est d'ores et déjà complet, et le voyage serait programmé en mai 2024 ;
- Une journée cité du vin et bassin de lumières à Bordeaux (actifs et retraités) fin septembre, début octobre 2024.

Reste à définir d'autres actions locales en fonction des résultats de l'enquête auprès des agents (soutien scolaire, coupon sport, sophrologie, etc.).

**⇒ Elaboration d'une enquête à destination des agents**

Un questionnaire sera envoyé par mail à tous les agents, afin de connaître leurs souhaits concernant les futures actions menées par la délégation. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à y répondre, car les représentants au CDAS ont essayé, jusqu'à présent, de faire pour le mieux.

Il nous paraît important que l'on vous donne la parole.

Le site unique à Noël a pour avantage de permettre à l'ensemble des collègues du département de partager un moment de convivialité et est plus « conséquent » en termes de spectacle. À vous de nous indiquer, dans le questionnaire, si vous souhaitez revenir à 2 sites (un sur Pau, un sur Bayonne).

Le Président a contacté son homologue des Douanes afin que les autorisations d'absence soient accordées aux agents. Pour faire simple, nos collègues de la branche surveillance rencontreraient des difficultés liées à leurs contraintes horaires de travail.

**⇒ Point sur la restauration**

Les travaux sur Bayonne vont durer une semaine de plus. Les responsables ont mis en place un système de repas à emporter. La direction espère une reprise pour le mercredi 15 novembre 2023.

Concernant le CH de Bayonne, la déléguée, s'est renseignée sur les prestations (1 plat + 2 périphériques). Elle attend cependant des précisions complémentaires. Les collègues peuvent continuer à s'y restaurer.

⇒ Questions diverses

L'assistante sociale a redéfini le rôle de SOLIA (cf notre précédent compte rendu) et a souligné le rôle important d'accompagnement des conseillères financières, notamment en matière de surendettement.

Une nouvelle assistante sociale devrait intervenir sur Bayonne à compter du 01-01-2024. Elle est issue du Ministère de l'Intérieur et toujours à 40 % pour la Dgfip.



Nous vous engageons à consulter le site de la FGF FO qui rappelle les textes et propose un guide des prestations interministérielles.

<https://www.fo-fonctionnaires.fr/documentation/conditions-de-travail/action-sociale-interministerielle/prestations-action-sociale-2022.html>

Consultez le site FO Finances National

<https://financesfo.fr/>

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/064/>

**Les représentant(e)s FO-Finances64 au CDAS :**

**Emmanuelle Aubin (FO-Dgfip 64) Titulaire**

**Nathalie Sabathe (FO Douanes 64) Titulaire *excusée***

**Jean Bernet (FO-Dgfip 64) Suppléant**

**Adhérez à FO-DGFIP64 et venez partager les valeurs FO avec nous !**



**NOM :**

**Prénom :**

**Service :**

**Grade :**

**Quotité de travail :**

***Déclare adhérer au Syndicat Force Ouvrière de la DGFIP Section des Pyrénées Atlantiques***

**Fait à :**

**Date :**

**Signature :**